



## Suivie d'un accident avec l'assurance

Par **Flavien06**, le **26/10/2011** à **22:47**

Bonjour,

Il y a plusieurs mois j'ai eu un accident de voiture.

J'étais engagé sur un rond point et une voiture m'est rentré dedans au niveau de la portière. Nous avons commencé le constat mais il n'a pas été signé car nous nous étions pas d'accord.

Ensuite j'ai été frapper par le passager (un coup de pied) puis ils sont partie en me laissant sur place.

Je suis allez à l'hôpital le lendemain puis au commissariat pour déposer une plainte contre x (le passager), au passage ne je n'ai toujours pas eu de retour.

J'ai appelé plusieurs fois mon assurance ils m'ont dit qu'il avait eu du mal à contacter l'assurance de l'autre voiture.

Au final ils ont réussi à l'avoir et l'autre assurance à demander 50-50

Mon assurance a demandé le tort à 100% pour l'autre voiture et depuis il non plus de nouvelle.

Je voudrais savoir qu'est-ce que je dois faire, car je ne veux pas prendre du malus et j'aimerais récupérer ma franchise, car je pense ne pas être en tort.

Et la je suis un peut perdu.

Flavien.